



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 24 novembre 2003

Le Conseil Communal a décidé de :

- compléter le règlement général de Police du 30 mars 1998 en prévoyant un article supplémentaire visant à autoriser la tenue d'un marché sur la Place de Gaurain, chaque jeudi de 7 à 13 heures
- ratifier le dépôt du projet "Free" dans le cadre d'un appel à projets relatifs à l'opération "Communes à bras ouverts - un label pour l'accueil et la qualité des services des Villes et Communes de Wallonie"
- octroyer aux titulaires de grades légaux, aux membres du personnel communal et aux agents contractuels l'allocation de fin d'année 2003
- confirmer l'affiliation de l'Administration Communale au Service Médical et Social du Travail de l'Ouest Hainaut (SEMESOTRA) pour l'année 2004
- approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale des Intercommunales IFHO, IGEHO et IDETA
- marquer son accord sur la convocation "Maison Folie de Tournai" approuvée par le Gouvernement de la Communauté Française le 5 novembre 2003
- élaborer un Schéma de Structure Communal (SSC) concomitant avec un Programme Communal de mise en œuvres des ZAD (PC-ZAD) et un Règlement Communal d'Urbanisme et arrêter les mode et conditions de passation d'un marché de services s'y rapportant
- approuver le principe de créer des voiries équipées à Templeuve entre le chemin Neuf, la Cité C.Dépinoy et la rue de Tournai dans le cadre d'un lotissement en vue de la construction de \pm 46 habitations
- approuver les modifications à apporter aux voiries communales :
 - 1) rue Maréchal Foch à Vezon
 - 2) Sentier 77 à Tournai, dans le cadre de lotissements

- conclure des contrats d'agglomération concernant la Ville. Inscrire les travaux d'égouttage du rond-point de l'Europe à Tournai et des rues G.Decorte et d'Ormont à Kain dans l'avenant au contrat d'agglomération Escaut-Lys
- passer un marché de fournitures ayant pour objet :
 - 1) l'acquisition et la pose d'une borne maraîchère à la place de Lille à Tournai
 - 2) l'acquisition de matériel numérique destiné à l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs de la Ville de Tournai
- approuver l'exécution des travaux supplémentaires et modificatifs reconnus nécessaires pour la réfection des trottoirs
- désaffecter une partie de la rue du Chemin de Fer à Kain et vendre ce terrain au riverain demandeur
- passer un marché de travaux ayant pour objet :
 - 1) les travaux de mise en conformité de la Piscine de Kain
 - 2) les travaux de rénovation urbaine de l'Ilot des Sept Fontaines (lot XXIII)
- approuver le projet de convention entre la Ville et la Région Wallonne relatif à la rénovation des Sites d'Activité Economique désaffectées - anciennes usines CASTERMAN
- approuver la réalisation des travaux de remplacement d'une conduite vétuste en siphon sous un ruisseau, rue du Pochon à Mourcourt
- souscrire 19 parts sociales de 25,00 € dans le capital de la Société Wallonne des Eaux en vue de financer les travaux relatifs à la pose d'une bouche d'incendie dans le lotissement sis chaussée de Frasnes à Melles
- souscrire 299 parts sociales de 25,00 € dans le capital de la Société Wallonne des Eaux en vue de financer les travaux d'extension relatifs au lotissement sis à Havinnes, Grand Chemin
- désaffecter le solde disponible d'un emprunt pour des travaux d'aménagement à l'école chaussée de Lille à Tournai
- approuver les comptes de l'exercice 2002 de la Régie Foncière
- émettre :
 - 1) un avis favorable sous réserve sur les comptes de l'exercice 2002 de 15 Fabriques d'Eglise
 - 2) un avis favorable avec réserve sur les comptes de l'exercice 2002 de 26 Fabriques d'Eglise
 - 3) un avis défavorable sur 1 article du compte de l'exercice 2002 de la Fabrique d'Eglise de Saint-Maur et un avis favorable avec réserve sur les autres articles de ce compte
- émettre :
 - 1) un avis favorable sur les modifications budgétaires de l'exercice 2003 de Fabriques d'Eglise ne sollicitant pas d'intervention communale supplémentaire
 - 2) un avis défavorable sur les modifications budgétaires de l'exercice 2002 de Fabriques d'Eglise sollicitant une intervention supplémentaire de la Commune, cette dernière

n'ayant plus la possibilité d'introduire une modification budgétaire à l'ordinaire et à l'extraordinaire.

- ratifier la décision prise en urgence par le Collège Echevinal d'autoriser la prolongation jusqu'au 16 novembre 2003 du prêt d'une œuvre du Musée des Beaux-Arts au "Museum voor Schonekunst" d'Ostende
- ratifier les décisions prises par le Collège Echevinal d'autoriser le prêt de pièces du Musée d'Histoire Naturelle destinées à des expositions devant se tenir à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles, au Museum d'Histoire Naturelle de Paris et au Musée Naturalis de Leiden
- accepter le don fait à la Bibliothèque communale par la succession de Monsieur Gilbert DELAHAYE